

Les inexactitudes du gouvernement sur les APL

Après la baisse de 5 € des APL, le gouvernement planche sur une coupe massive permettant de dégager 2 milliards d'€ d'économies, soit 10% de l'enveloppe des aides personnelles. Pour cela, il multiplie les déclarations pleines de contre-vérités. 6 exemples:

1. Les APL ont été multipliées par deux au cours des dernières années: Faux. La France alloue 18 milliards d'€ aux aides personnelles, soit 0,8% du produit intérieur brut (PIB). Cette part est restée constante depuis 1996. Dans le même temps, les dépenses en logement ont crû, de 16,8% à 18,6% de la consommation en 20 ans, et le nombre d'allocataires n'a cessé de croître également.

2. Nous dépensons beaucoup plus que nos voisins en aide au logement: Faux. La France affecte une enveloppe de 0,8% du PIB aux AP, comme la Finlande. L'Allemagne ne dépense «que» 0,5% de PIB, mais les loyers sont largement encadrés et les tensions locatives bien moindres. Le Royaume-Uni consacre aux aides au logement plus de 1,3% de son PIB.

3. Pour des résultats inefficaces: Faux. Les aides s'annulent pour une personne seule gagnant plus d'un Smic. Pour une famille avec 2 enfants, ce seuil est de 1,9 Smic. Les APL représentent plus de 20%

du niveau de vie des ménages les plus modestes. Ce sont les prestations prenant le mieux en compte le revenu des allocataires. Elles réduisent les inégalités de 20%, et font baisser le poids du logement de 13%, ce qui diminue le taux de pauvreté de près de 2 points.

4. Les APL expliquent l'augmentation des loyers: Faux. Depuis 2000, les loyers des allocataires APL ont augmenté 2 fois plus vite que les loyers. L'impact des APL est positif sur la qualité des logements, d'où hausse des loyers. Aucune étude n'a conclu en la nécessité de réduire les APL pour faire décroître les loyers. L'exemple anglais est criant. L'appel du chef de l'Etat aux bailleurs constitue une preuve de son manque de confiance.

5. Les allocataires APL ne seront pas impactés, car les loyers baisseront: à voir. Dans le parc social, contraindre les HLM à réduire les loyers est compliqué. Si le gouvernement y parvient, ce sera grâce à la mise en place de systèmes de compensation. Et la seule compensation n'impactant pas le budget de l'Etat est le gel ou la baisse du taux du livret A.

Dans le parc privé, en renonçant à encadrer des loyers, le gouvernement s'est lié les mains. Les allocataires APL seront impactés. Si

la baisse de 50 euros par mois est confirmée, le niveau de vie des ménages baissera de 3.7 à 5.3%. Les 20% de ménages les plus modestes porteront à eux seuls près des deux tiers des économies espérées, soit 2,5 milliards d'euros...

6. Un choc d'offre comme réponse à la baisse des APL: vrai ici, faux là. Les APL solvabilisent à très court terme les ménages. S'il faut construire plus et moins cher, les permis de construire d'aujourd'hui ne seront des logements que dans trois ou quatre ans. Quid du logement durant cette période? A contrario, la construction de logements dans les zones tendues fera baisser les prix et les loyers, et réduira les montants d'aides allouées. C'est la solution à long terme. Construire plus, moins cher, dans les zones où on en a besoin. On ne lutte pas contre la cherté du logement en désolvabilisant les ménages, ou en réduisant les aides à la production de logements. Mieux vaut se servir du levier fiscal: réduire la taxation des mutations et accroître la fiscalité sur la rétention de foncier et de logements. Les solutions macro-économiques ne sont pas à la hauteur.

Dr Bruno Bourgeon,
président d'AID
D'après Alternatives
Economiques